



COMMISSION FEDERALE D'ACTIVITE FOOTBALL
Coupe de France **Auguste DELAUNE**



SAISON 2021/2022

Bulletin n° 5 du 14 mars 2022

F.S.G.T : 14/16, rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX

Secrétariat CFA : 01.49.42.23.64 (Myriam BOUCHET) - myriam.bouchet@fsgt.org

CFA Football : cfafootball@fsgt.org

Table des matières

1	ACTUALISATION DU PROTOCOLE SANITAIRE	3
2	LES 16EMES DE FINALE	3
2.1	Tableau des résultats	3
2.2	Tableau des designations et rapports reçus	4
2.3	Le match par match vu des rapports	4
2.4	Courriers/Mails reçus.....	6
2.5	Sorties temporaires	7
2.6	Exclusion.....	7
3	S/COMMISSION DES LITIGES	8
4	LIEN DOCUMENTAIRE.....	9
5	TIRAGE AU SORT DES 8EMES DE FINALE	9
6	TIRAGE AU SORT DES QUARTS ET DEMI-FINALES.....	10
7	ORGANISATION DE LA FINALE	11

1 ACTUALISATION DU PROTOCOLE SANITAIRE

Nous vous informons que le [protocole sanitaire FSGT](#) ainsi que la [page Covid FSGT](#) ont été actualisés avec de nouveaux assouplissements, suite à la publication du [décret n° 2022-352](#) du 12 mars 2022 modifiant le [décret 2021-699](#)..

Depuis le lundi 14 mars assouplissement des règles dans les établissements recevant du public (ERP) de plein air (PA) comme couvert (X) :

- Fin de l'obligation du port du masque en dehors des temps de pratique
- Suspension du pass vaccinal et sanitaire.

2 LES 16EMES DE FINALE

2.1 Tableau des résultats

Match	RECEVANT	Cté	VISITEUR	Cté	Score	TAB	Note
S01	SYSTEM D	13	CAM PHENIX	13	3 - 2		
S02	PASPORT	31	AS PLUS LOIN B	75	0 - 2		
S03	FC FIZIOS	13	UNIONE CORSA	75	6 - 4		
S04	FC CANTOU'LOUSAIN	31	AF PORTUGAIS PARIS	75	4 - 1		
S05	AS MARGERAY	13	RC BONDY	93	3 - 0 FT		(1)
S06	CELTIC IRISH CLUB	13	EIFFAGE FSGT	93	8 - 1		
S07	ECTS	13	USMT IVRY	94	2 - 4		
S08	ETOILE ROUGE LA VILLETTE	75	AS REGGINA CALCIO	94	3 - 4		
S09	CANTOU FC	75	ASL ST GERMAIN	94	3 - 3	3/1	
S10	FC TIMMY	75	FC ZARSA	75	3 - 3	3/4	
S11	US IVRY CENTRE VILLE	94	FC COLO	75	2 - 3		
S12	AC VICTOR HUGO	94	AS LAUMIERE	75	1 - 1	5/4	
S13	AS PLUS LOIN A	75	FC SOLVEIRA	75	2 - 0		
S14	AS ESTORIL	94	ASCO RUEIL	92	1 - 1	6/5	
S15	FC NOISY LE SEC	93	AS CHARDONNET	75	3 - 0 FT		(2)
S16	BOCA JUNIOR	75	PARIS PANTIN FC	75	6 - 1		
(1)	forfait déclaré le 25 février suite au décès du frère d'un joueur						
(2)	forfait déclaré le 21 février suite à blessures et indisponibilités en période de congés scolaires						

2.2 Tableau des designations et rapports reçus

Certaines modifications ont été apportées par rapport au tableau initial.

Match	Arbitre 1	Arbitre 2	Délégué 1	Délégué 2
S01	BOSCO	TELAA	GINESTE	
S02	BORDIGNON	LACOMME	BERNARD	RICART
S03	DIALLO	MONNÉ	DARMAGNAC	DUBRULLE
S04	AURIOL	VERBEKE	BERNARD	RICART
S06	GOMEZ	VANUXEM	BORGOMANO	
S07	ABDALLAH	TAFRAOUI	RIAHI	
S08	HAMDANI	HARIKENCHICK	ZAGO	
S09	RMILI	CHAOUCHE	CISSÉ	
S10	COULIBALY	MANSERI	TALMASSON	
S11	BEN YOUCEF	HABASSI	BATHILY	
S12	CHARLES-DONATIEN	FRICOT	MOUTON	RMILI
S13	LAOINE	YELA	BOUZID	
S14	HALIDAY			
S16	BASMIH	LARIVE	MOUTON	

La CFA constate que :

- sur 27 arbitres officiels, 21 rapports ont été reçus mais 6 sont encore attendus
- sur 17 délégués officiels, 14 rapports ont été reçus mais 3 sont encore attendus

La CFA Football rappelle que tout arbitre et tout délégué doit obligatoirement rédiger un rapport (tous ont reçu avec leur convocation un rapport pré-rempli). Même s'il n'y a pas eu le moindre incident ou le moindre carton, ces rapports nous permettent d'avoir la version de chaque observateur. Nous souhaitons que les commissions d'arbitrage puissent relayer ce message à leurs arbitres. L'identité des officiels n'ayant pas rédigé de rapport va être transmise à chaque commission football pour explication et rappel des devoirs envers la FSGT.

2.3 Le match par match vu des rapports

S01 : Très bon accueil sur les installations de CAM Phenix. Très bon état d'esprit même si la seconde période a été plus tendue compte tenu du score serré. Collation après match dans une ambiance conviviale.

S02 : Bon match et état d'esprit adapté mais il a fallu repréciser quelques adaptations aux lois du jeu et notamment sur la sanction du tacle.

S03 : Rien à dire sur le très bon comportement des équipes. Match intéressant par l'évolution du score. Pot après le match entre tous les acteurs.

S04 : Match engagé dans un esprit conforme à la FSGT. Quelques petites fautes sanctionnées mais rien de très important.

S06 : Rien à dire sur le match avec une très nette domination du tenant du titre. Quelques soucis avec le contrôle des identités du côté Eiffage, certains joueurs n'étant munis que de photocopies ou n'ayant leur document qu'en photo sur smartphone.

S07 : Match avec un bon état d'esprit général même si un joueur d'ECTS a été expulsé pour insulte à arbitre (sans difficulté) et également des questions sur les dispositions nationales par rapport aux règles Ile de France pour USMT Ivry.

S08 : Le match, légèrement écourté du fait des contraintes horaires sur l'installation, s'est très bien déroulé et les consignes ont bien été transmises et appliquées. Les équipes déplorent que les règles soient différentes, pour certaines, avec les règles en Ile de France.

S09 : Le match a commencé en retard du fait de l'arrivée tardive de plusieurs joueurs du club ASL St-Germain alors que le club de Cantou était présent et prêt à jouer une heure avant le coup d'envoi. Rien de spécial sur la rencontre elle-même, qui est restée serrée jusqu'au bout et très intéressante à suivre avec une séance de tirs au but. Etat d'esprit correct des deux côtés.

S10 : Comportement exemplaire des deux équipes et aucun carton distribué. Questions des équipes sur les règles et notamment celle du tacle.

S11 : Bravo aux deux équipes pour leur excellent état d'esprit.

S12 : Match très particulier entre deux équipes qui se connaissent. Mais les leçons du passé n'ont pas été tirées par le club de Victor Hugo qui draine un grand nombre de supporters dans les tribunes avec utilisation de fumigènes partout autour du terrain. Certes ces fumigènes sont maîtrisés et ne gênent pas le déroulement de la partie. Cependant au fil du match, depuis les tribunes ce sont systématiquement des quolibets et insultes pour énerver l'adversaire, ce qui n'a pas manqué d'arriver. Sans parler des grossièretés envers les arbitres et les délégués. Tout cela contribue à énerver les joueurs de Laumière dont certains reçoivent des cartons qui les amènent aussi à contester les décisions des arbitres. Sur le terrain cependant les joueurs se comportent de façon correcte les uns envers les autres. Laumière ayant réussi à tenir le match nul à l'approche de la fin du temps réglementaire, les supporters redoublent de virulence et les arbitres et délégués doivent interrompre la rencontre quelques minutes après un jet de bouteille en plastique atterrissant près du banc de touche de Laumière et des délégués. Finalement le calme est partiellement rétabli et le match reprend pour déboucher sur la séance des tirs au but. Dans ce contexte, certains joueurs de Laumière font l'erreur de chambrier les supporters dont certains descendent pour s'installer derrière la main courante mais derrière la cage où va dérouler la séance de tirs au but. Victor Hugo empoche finalement la victoire et de nouveaux échanges verbaux entre joueurs de Laumière et supporters de ACVH contraignent les dirigeants à intervenir pour faire stopper les provocations. Au final une ambiance plus que désagréable qui amène la CFA à ouvrir un dossier de litige.

S13 : Un match qui s'est très bien déroulé, les équipes étaient ponctuelles et très bien organisées. Très bon état d'esprit des deux côtés, de l'engagement mais beaucoup de respect. Un seul point négatif pour Plus Loin, la présence de spectateurs rassemblés avec les remplaçants au niveau de la surface technique.

S14 : Contexte spécial où les deux officiels prévus ont fait faux bond au dernier moment suite à une blessure survenue la veille, pour le premier, et à un problème de santé en pleine nuit, pour le second. De ce fait c'est le délégué, lui-même arbitre officiel, qui a dû prendre du service au pied levé. Ce dernier fait état d'un bon comportement des équipes et d'une attitude fair-play de part et d'autre.

S16 : Un seul rapport reçu, celui du délégué qui fait mention d'un match agréable sans problème majeur. Nous déplorons cependant qu'aucun des deux arbitres, eux-mêmes membres de commissions football, n'aient daignés envoyer un rapport sur ce match.

2.4 Courriers et mails reçus

- Julien HEMARD (responsable AS Chardonnet) en date du 21 février

Annonçant avec regret l'impossibilité du club de présenter une équipe complète pour leur seizième de finale programmé le 26 février, Situation inédite, pour le club contraint de déclarer forfait.

La CFA remercie le club d'avoir essayé de trouver une solution avec son adversaire, sans succès hélas, et d'avoir prévenu de leur décision suffisamment tôt pour qu'arbitres et délégués officiels puissent être décommandés.

- Gilles FAVIER (responsable AS Margeray) en date du 26 février

Nous fait suivre un mail reçu la veille au soir du club RC Bondy annonçant qu'il ne se déplacerait pas à Marseille le lendemain, suite au décès du frère d'un joueur de l'équipe survenu tragiquement.

La CFA enregistre cette information qu'elle n'a pas reçue du club de Bondy.

- Ali KONTE (responsable AS Laumière) en date du 1^{er} mars

Déplore les conditions de jeu du match sur le terrain de Victor Hugo à Gentilly et le comportement des supporters qui ont insulté ses joueurs pendant toute la partie, cherchant à faire dégénérer la rencontre. Il demande des sanctions contre ce club dans la mesure où ce genre de faits a déjà eu lieu par le passé.

La CFA enregistre ce courrier dans le dossier de litige sur le match S12, mais s'étonne qu'aucune réserve n'ait été posée après la rencontre sur la feuille de match.

- Redouane MERHOUM (responsable RC Bondy) en date du 1^{er} mars

Informant des raisons du non déplacement de l'équipe à Marseille et demandant s'il existe une possibilité de reprogrammer la rencontre.

Plusieurs échanges avec le club ont eu lieu sur cette question et la CFA a formulé des conditions qui n'ont pas été retenues par le club. En conséquence le forfait du RC Bondy a été confirmé.

2.5 Sorties temporaires

SORTIES TEMPORAIRES					
Club	Nom	Prénom	Licence	Match	Date
CAM PHENIX	GALLI	Anthony	812756	S01	26-févr
CAM PHENIX	BIONI	Tristan	55728288	S01	26-févr
SYSTEM D	ZERDOUM	Harris	868295	S01	26-févr
SYSTEM D	BOSTAMI	Nassim	867685	S01	26-févr
AS PLUS LOIN B	HASSANI	Mohamed	901370	S02	26-févr
UNIONE CORSA	BESSION	Maxence	817612	S03	26-févr
UNIONE CORSA	VITTINI	Charles	900056	S03	26-févr
FC FIZIOS	FAUCHER	Thomas	55725545	S03	26-févr
FC FIZIOS	MILLION	Enzo	907025	S03	26-févr
FC FIZIOS	GUET	Vincent	866385	S03	26-févr
AF PORTUGAIS PARIS	DA SILVA	Léo	901483	S04	26-févr
FC CANTOU'LOUSAIN	ANDRIEU	Christophe	55523360	S04	26-févr
CELTIC IRISH CLUB	JERES	Jérémy	55574195	S06	26-févr
EIFFAGE FSGT	LE GAC	Gwendal	821191	S06	26-févr
ECTS	BATTIGNELLI	Romain	925923	S07	26-févr
ECTS	AZADIAN	Benoit	895939	S07	26-févr
USMT IVRY	DIAOUNE	Ba-Fode	908981	S07	26-févr
AS REGGINA CALCIO	COULIBALY	Doni	55765639	S08	28-févr
AS REGGINA CALCIO	BIARD	Andrea	55618583	S08	28-févr
ETOILE ROUGE VILLETTE	NAVARRO	Antoine	900110	S08	28-févr
CANTOU FC	CAUMON	Cédric	55727242	S09	25-févr
ASL ST GERMAIN	SEMEDO	Thierry	874920	S09	25-févr
AS LAUMIERE	BOLY	Alsane	819232	S12	28-févr
AS LAUMIERE	CISSE	Alifoussen	55679127	S12	28-févr
AS PLUS LOIN A	CHELBI	Lahcène	524446	S13	26-févr
FC SOLVEIRA	PENA	Michael	895977	S13	26-févr
ASCO RUEIL	GONZALEZ	Eliott	55674085	S14	27-févr
AS ESTORIL	CORREIA	Mickael	399341	S14	27-févr
BOCA JUNIOR	VALDERRAMA GALLEGO	Esteban Jorge	820952	S16	25-févr
BOCA JUNIOR	GRISALES BATIOJA	Sebastian	820951	S16	25-févr
PARIS PANTIN FC	BOUTE	Thomas	512334	S16	25-févr

2.6 Exclusion

EXCLUSION					
Club	Nom	Prénom	Licence	Match	Date
ECTS	BATTIGNELLI	Romain	925923	S07	26-févr

Décision : le joueur Romain BATTIGNELLI est suspendu de toutes compétitions officielles à partir du 27 février et jusqu'à son audition devant la S/C des Litiges.

3 S/COMMISSION DES LITIGES

Réunion du 3 mars 2022 à 18h30 en visioconférence

Dossier 2022-02 Match S07 du 26/02/2022 – 16èmes de finale
ECTS – USMT IVRY

La S/C convoque en visioconférence le **mercredi 23 mars à 18h30** :

- Le joueur Romain BATTIGNELLI du club ECTS

Les modalités de l'audition en visioconférence seront communiquées au club et à l'intéressé par mail individuel.

Dossier 2022-03 Match S12 du 28/02/2022 – 16èmes de finale
AC VICTOR HUGO – AS LAUMIERE

Participants à la décision :

Sylvain Darmagnac - Alain Fouché – Dominique Loiseloux – Sofiane Riahi – Joseph Ricart

Pièces figurant au dossier :

Feuille de match + rapports d'arbitres (2) + rapports de délégués (2) + courrier du club AS Laumière

Mise en évidence des faits survenus et rapportés par les témoins présents

La S/C constate que plusieurs reproches doivent être adressés au club recevant AC Victor Hugo à savoir :

- Comportements antisportifs des nombreux supporters du club en tribune pendant toute la durée de la rencontre à l'égard des joueurs de l'équipe adverse, avec notamment des insultes et menaces pendant la série des tirs au but. Ceci en complète contradiction avec la charte de la coupe Delaune signée par le dirigeant du club.
- Paroles déplacées envers les arbitres et délégués de la part de ces mêmes supporters.
- Jet de bouteille plastique sur le terrain en direction du banc de touche adverse et des délégués (auteur non identifié)
- Utilisation de fumigènes

A décharge nous notons également ce que les rapports confirment, à savoir :

- Aucun mauvais comportement n'est à reprocher aux joueurs sur le terrain
- Le responsable du club a coopéré avec les arbitres et délégués pour tenter de calmer les supporters

En conséquence la S/C des Litiges, soucieuse de ne pas pénaliser les joueurs, pour l'instant, prend les décisions suivantes :

- Résultat du match confirmé (Victor Hugo qualifié pour les 8èmes de finale)
- Le club jouera désormais tous ses matchs de coupe Delaune à l'extérieur
- Si, lors des prochains matchs de coupe Delaune, il est rapporté des faits similaires même limités à quelques personnes, la prochaine sanction sera sportive et l'équipe sera exclue de l'épreuve.

Ces sanctions seront annoncées au responsable du club avant le tirage au sort.

4 LIEN DOCUMENTAIRE

Les documents utiles au suivi de la compétition se trouvent sur le lien suivant :

[Documentation Coupe Delaune](#)

5 TIRAGE AU SORT DES 8EMES DE FINALE

Le tirage au sort a eu lieu le **jeudi 10 mars 2022 à 19h00** au siège de la FSGT à Pantin.

Présents sur place :

- Dominique Loisellex et Cédric Mouton, membres de la CFA Football
- Idrissa Bathily, représentant le club AC Victor Hugo

Présents en visioconférence :

- Alain Fouché, Sofiane Riahi, Joseph Ricart, membres de la CFA Football
- Stefan Ilic, représentant AS Plus Loin B
- Jean-Lys Gomis, représentant AC Victor Hugo
- Gilles Dargent, représentant Celtic Irish Club
- Bento Martins, Olivier Denat, Clément Poirier, Yohan Saules, Christophe Andrieu, Joris Massol tous représentant FC Cantou'lousain
- Cédric Caumon, Matthieu Ghione, représentant FC Cantou
- Mehdi Zerdoum, Soila Soilihi, représentant System D
- Benjamin Cohen, représentant FC Fizios
- Caner Seyrekel, représentant AS Plus Loin A

Principes retenus pour le tirage au sort

1. Le règlement de la coupe Delaune prévoit un tirage intégral à partir des 8èmes de finale mais les feuilles d'engagement envoyées aux équipes franciliennes leur permettaient d'exprimer un souhait de déplacement éventuel. La CFA a donc recueilli également auprès des clubs de province les souhaits éventuels de déplacement.
2. La CFA a opté pour un tirage intégral avec possibilité d'inversion, après tirage, des rôles « recevant/visiteur » lorsque l'inversion respecte le choix des clubs.
3. Dans les autres cas respect de l'ordre 1^{er} sorti = recevant, second sorti = visiteur.

Par ailleurs la CFA a également procédé au tirage prévisionnel des quarts et des demi-finales, pour permettre d'évaluer le budget nécessaire aux aides aux déplacements et également de fournir aux clubs une visibilité sur les adversaires et déplacements possibles pour ces derniers tours.

Tableau des rencontres

8EMES DE FINALE				
Match	RECEVANT	Comité	VISITEUR	Comité
H01	AS ESTORIL	94	AC VICTOR HUGO	94
H02	AS PLUS LOIN A	75	CELTIC IRISH CLUB	13
H03	AS REGGINA CALCIO	94	FC ZARSA	75
H04	AS MARGERAY	13	AS PLUS LOIN B	75
H05	FC NOISY LE SEC	93	FC FIZIOS	13
H06	FC CANTOU'LOUSAIN	31	BOCA JUNIOR	75
H07	FC COLO	75	SYSTEM D	13
H08	USMT IVRY	94	CANTOU FC	75

N.B. Les rencontres H01, H02, H06, H08 ont été inversées (recevant/visiteur) après tirage

Tableau des programmations

Match	Date	Horaire	Lieu
H01	24-avr	9h30	Stade Honoré de Balzac - 97 rue Balzac - Vitry sur Seine
H02	23/24-avr		A préciser par le comité 75
H03	23-avr	13h30	Complexe sportif Georges Gosnat - 4 av. du Colonel Fabien - Vitry sur Seine
H04	23-avr	16h00	Stade Sevan - 54 boulevard de Compostelle - Marseille 12ème
H05	23-avr		A préciser par le club FC Noisy le Sec
H06	23/24-avr		A préciser par le comité 31
H07	23/24-avr		A préciser par le comité 75
H08	23-avr	9H30	Parc Choisy Nord n°2 - Chemin des Bœufs - Créteil

6 TIRAGE AU SORT DES QUARTS ET DEMI-FINALES

QUARTS DE FINALE (12/13 mai)			DEMI-FINALES (4 ou 11 juin)		
Match	Recevant	Visiteur	Match	Recevant	Visiteur
Q01	H02	H05	D01	Q04	Q01
Q02	H04	H03	D02	Q02	Q03
Q03	H01	H08			
Q04	H06	H07			

7 ORGANISATION DE LA FINALE

La Direction du comité de Haute-Garonne, par l'intermédiaire de sa co-présidente Céline Machado, a confirmé définitivement le 17 février dernier que la finale de la coupe Delaune 2022 aura bien lieu à Toulouse le samedi 25 juin.

Des assurances ont été données par la Mairie de Toulouse concernant la mise à disposition d'installations dignes de l'évènement et qui seront précisées ultérieurement.

Par ailleurs un match de lever de rideau sera organisé opposant les sélections départementales de Haute-Garonne et de Paris.

Le comité 31 a souhaité une réunion préparatoire de l'évènement avec toutes les parties prenantes. La date proposée du **Mardi 5 avril à 18h30** a été retenue.

Cette réunion se tiendra en visioconférence.

D'ici-là la CFA football va transmettre au comité 31 le cahier des charges pour l'organisation de cette journée.